



**École Lanouette**  
18, rue du Couvent  
Saint-Antonin (Québec) G0L 2J0  
Tél. : (418) 867-1616 Télécopieur : (418) 868-2411

## **Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Lanouette, tenue le lundi 9 juin , à 19 h 00, à la salle des enseignants l'école.**

**Étaient présents(es) : Parents d'élèves :** Mme Sarah Deschamps  M. Matthieu Landry-Otis   
M. Sébastien Samson-Thibault  Mme Andréanne Santerre  Mme Véronique Kirouac   
Mme Amélie April

**Personnel école :** Mme Nadine Normand  Mme Marie-Josée Lévesque   
Mme Lauralie Chabot  Mme Mélanie St-Pierre  Mme Guylaine Lebel   
Mme Francis Mailloux

**Invités :** \_\_\_\_\_

**Participait également :** Mme Édith Michaud, directrice

**Secrétaire :**

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
I. Mot de bienvenue, ouverture de l'assemblée et vérification du quorum	Mme Édith souhaite la bienvenue aux membres après avoir vérifié le quorum. Mme Sarah fait la lecture de l'ordre du jour.	

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour	<p>Mme Sarah fait la lecture de l'ordre du jour.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Amélie April  <b>APPUYÉ</b> par Guylaine Lebel</p> <p><b>QUE</b> l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p>	
3. Lecture, adoption du procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2025 et suivis.	<p>Mme Édith fait la lecture du procès-verbal du 7 avril 2025.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Francis Mailloux  <b>APPUYÉ</b> par Mme Mélanie St-Pierre</p> <p><b>QUE</b> le procès-verbal de l'assemblée régulière du 7 avril 2025 soit adopté tel que présenté</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité.</p>	
<p>4. Objets d'adoption</p> <p>4.1. Rapport annuel du conseil d'établissement 2024 – 2025</p> <p>4.2. Budget annuel 2024-2025 (suivis) et budget provisoire de l'école 2025 - 2026</p>	<p>Mme Édith fait la présentation du rapport annuel bien qu'il avait été envoyé par courriel.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Lauralie Chabot  <b>APPUYÉ</b> par Mme Sarah Deschamps  <b>QUE</b> le rapport annuel du conseil d'établissement 2024 - 2025 soit adopté.</p> <p>Mme Édith fait un topo de l'ensemble des mesures budgétaires en date de juin 2025. Les budgets sont tous en surplus et équilibre.  Mme Édith explique et présente l'ensemble des mesures budgétaires 25-26. En date du présent CÉ, les règles</p>	Envoyer par courriel

SUJET À DISCUTER	DISCUSSION ET ORIENTATION	SUIVI À DONNER
<p>4.3. Organisation scolaire 25-26</p> <p>4.4 Budget service de garde (surplus redistribués aux parents)</p>	<p>budgétaires gouvernementales n'ont pas été déposées ce qui fait que nous présentons un budget provisoire.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Amélie April  <b>APPUYÉ à l'unanimité</b> Mme Sarah Deschamps  <b>QUE</b> le budget annuel 2025 - 2026 de l'école soit adopté.</p> <p>4.3 Mme Édith présente l'organisation scolaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-2 classes de préscolaire 4 ans</li> <li>-3 classes de préscolaire 5 ans</li> <li>-3 classes de 1<sup>re</sup> année</li> <li>-2 classes de 2<sup>e</sup> année</li> <li>-2 classes de 3<sup>e</sup> année</li> <li>-2 classes de 4<sup>e</sup> année</li> <li>-1 classe de 4<sup>e</sup>-5<sup>e</sup> année</li> <li>-2 classe de 5<sup>e</sup> année</li> <li>-3 classes de 6<sup>e</sup> année</li> </ul> <p><b>Extrait des règles de gestion des services de garde :</b></p> <p><b><u>4.4 Auto-financement</u></b></p> <p>Le service de garde est un service qui doit s'autofinancer. La direction de l'école est responsable de s'assurer d'atteindre l'équilibre budgétaire. Dans le cas où un service de garde se trouve en situation de surplus budgétaire au 15 avril, un crédit sera appliqué aux utilisateurs au cours des mois de mai et juin et ce, jusqu'au retour de l'équilibre budgétaire.</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>4.5 Fermeture du service de garde le 23 juin ainsi que le 25 août 2025</p>	<p><b>CONSIDÉRANT</b> qu'en date du 9 juin le service de garde Le Coffre aux Trésors présente un surplus budgétaire lui permettant d'appliquer un crédit aux utilisateurs pour les deux dernières semaines d'ouverture,</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Matthieu Landry-Otis et unanimement résolu :</p> <p><b>QUE</b> les deux dernières semaines de fréquentation des élèves au service de garde Le Coffre aux Trésors ne seront pas facturées aux parents utilisateurs.</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que la journée du 25 août 2025 de l'année scolaire 2025-2026 servira à la mise en place de l'organisation, à la formation du personnel et à l'arrimage des pratiques pour les élèves ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que les services de garde en milieu scolaire font parties intégrantes des écoles ;</p> <p><b>CONSIDÉRANT</b> que les employés du service de garde doivent faire partie des discussions entourant les sujets du milieu scolaire.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Andréanne Santerre et unanimement résolu :</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
	<p><b>QUE</b> le service de garde soit fermé le 23 juin journée pédagogique ;</p> <p><b>QUE</b> la journée du 25 août 2025 le service de garde soit fermé pour que les employés puissent collaborer avec l'équipe-école et que par le fait même, la première journée d'ouverture des services de garde sera le mardi 26 août 2025.</p>	
<p>5. Objet d'approbation</p> <p>5.1. Liste du petit matériel 2025 – 2026</p> <p>5.2. Listes des cahiers d'activités 2025 – 2026</p> <p>5.3. Plan d'action pour prévenir et traiter l'intimidation de la violence (bilan)</p>	<p>5.1 et 5.2 Ces dernières respectent les critères MEES ainsi que les coûts approuvés lors du CÉ d'avril 2025.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Matthieu Landry-Otis</p> <p><b>APPUYÉ</b> par M. Francis Mailloux</p> <p><b>QUE</b> les listes 2025 – 2026 soient adoptées telles que présentées.</p> <p><b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité</p> <p>5.3. Mme Lauralie Chabot présente le bilan du plan d'action.</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par M. Francis Mailloux</p> <p><b>APPUYÉ</b> par Mme Guylaine Lebel</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
<p>5.4. Date de l'assemblée générale Lanouette 2025 – 2026</p> <p>5.5 Règles et mesures de sécurité (code de vie)</p>	<p><b>QUE</b> le bilan du plan d'action 2024 – 2025 et que le plan d'action 25-26 soient adoptés tels que présentés.</p> <p>5.4. L'assemblée générale sera le lundi 15 septembre 2025 à 19 h 00. Les membres demandent qu'une conférence soit offerte aux parents en lien avec les réseaux sociaux.</p> <p>5.5 Mme Édith présente les ajustements faits au code de vie;</p> <p><b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Mélanie St-Pierre</p> <p><b>APPUYÉ</b> par Mme Andréanne Santerre</p> <p><b>QUE les règles et mesures de sécurité soient adoptées.</b></p>	
<p>6. Points d'information</p> <p>6.1. Accueil 2025 – 2026 horaire</p>	<p>6.1. La première journée complète sera le 29 août 2025.</p>	
<p>6.2 Calendrier 2025 – 2026</p> <p>6.3 Vérification de la durée des mandats des membres CÉ</p>	<p>6.2. Le calendrier scolaire a été envoyé aux membres.</p> <p>6.3. Information : il y aura 3 sièges à combler lors de l'assemblée générale.</p>	
<p>7. Comité de parents</p> <p>7.1</p>	<p>-</p>	
<p>8. Rapports des responsables</p>	<p>L'état des inscriptions au service de garde à ce jour :</p>	

<b>SUJET À DISCUTER</b>	<b>DISCUSSION ET ORIENTATION</b>	<b>SUIVI À DONNER</b>
8.1. Service de garde (état des inscriptions)	-385 inscriptions -230 élèves réguliers -152 élèves sporadiques  Le service de garde ouvrira ses portes le 26 août prochain afin de permettre aux membres du personnel et aux éducateurs de travailler ensemble le 25 août.	
9. Autres points :	Aucun	
10. Période de questions		
11. Levée de l'assemblée	<b>IL EST PROPOSÉ</b> par Mme Mélanie St-Pierre <b>APPUYÉ</b> par M. Francis Mailloux  <b>QUE</b> l'assemblée soit levée à 20h05  <b>ADOPTÉE</b> à l'unanimité	

---

Sarah Deschamps, présidente

---

Édith Michaud, directrice